

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 13 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux le treize avril à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DU BOIS, dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur VIRONNEAU Jean-Philippe.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2022

PRESENTS (9) : M VIRONNEAU Jean-Philippe, Maire, Mme LACOSTE Marie-Flor, Messieurs CAURRAZE Joël, DEBENAIS Jean-Marie, (Adjoint), DAVID Alain, EYMAS David, Laurent ROUMEGOUX, YVON Thibaud, Mmes, LAJUS Priscillia (Conseillers municipaux).

EXCUSES (5) : Mmes **TAUZIN Valérie (pouvoir à Mme LACOSTE Marie-Flor)** et BONNIN Elodie, M. BIERRE François, VISCARDI Aurélien, MESTADIER William.

Secrétaire de séance : Mme LACOSTE

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à la l'unanimité.

Mr Le Maire souhaite ajouter des délibérations à l'ordre du jour concernant :

- Des investissements
- Provisions pour créances douteuses

Délibération 2022-04-01

Compte de gestion 2021

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier au 31 décembre 2021,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, à **L'UNANIMITE**, entendu l'exposé et après en avoir délibéré,

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération 2022-04-02

Compte administratif 2021

Le Conseil Municipal,

réuni sous la présidence de Mme Marie-Flor LACOSTE, 1^{ère} adjointe au Maire,

sans la présence de M. Le Maire, ayant quitté la salle,

délibérant sur le compte administratif 2021 dressé par M VIRONNEAU Jean-Philippe, Maire,

après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice

considéré,

à l'unanimité

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se présenter ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES

Résultats reportés 2020		490 595,13 €	51 273,28 €		51 237,28 €	490 595,13 €
Résultats 2021	477 399,17 €	583 398,68 €	217 555,93 €	111 966,99 €	694 955,10 €	695 365,67 €
TOTAUX	477 399,17 €	1 073 993,81 €	268 829,21 €	111 966,99 €	746 192,38 €	1 185 960,80 €
Clôture		596 594,64 €	156 862,22 €			439 732,42 €
RAR			9 504,00 €	26 459,00 €		16 955,00 €

- 2) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes,
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, soit travaux city parc pour 9504 € en dépense, et DETR city parc pour 26 459 € en recette
- 4) Arrête les résultats définitifs ci-dessus.

Délibération 2022-04-03

Affectation du résultat de fonctionnement 2021

Après le vote du compte de gestion et du compte administratif 2021, Monsieur VIRONNEAU Jean-Philippe explique qu'il convient maintenant d'affecter le résultat de l'année 2021.

Le Conseil Municipal, à **L'UNANIMITE**, affecte le résultat de l'exercice 2021 de la façon suivante :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT			
résultat exercice 2021	excédent		105 999,51 €
résultat exercice 2020	excédent		490 595,13 €
résultat de clôture à affecter	excédent		596 594,64 €
RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT			
résultat exercice 2021	déficit		105 588,94 €
résultat exercice 2020	déficit		51 273,28 €
résultat comptable cumulé	déficit		156 862,22 €
Dépenses d'investissement engagées restant à réaliser			9 504,00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser			26 459,00 €
Solde des restes à réaliser			16 955,00 €
Besoin ou excédent de financement d'investissement			
TRANSCRIPTION BUDGETAIRE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES		RECETTES	RECETTES
		R002	D001
		R1068	
		439 732,42 €	156 862,22 €

Délibération 2022-04-04

Vote des taux de taxes

Monsieur le Maire fait part à ses collègues de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022, et rappelle la décision du Conseil Municipal en réunion du 28 Mars 2022 de ne pas augmenter les taux de taxes foncières en 2022.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé et après en avoir délibéré, décide à **L'UNANIMITE de maintenir les taux**, soit :

- Taxe foncière (bâti) 32,00 %
- Taxe foncière (non bâti) 50.44 %

Ce qui donne un produit fiscal attendu pour ces deux taxes de 160 552 €.

Monsieur le Maire indique que s'ajoutent à ce produit fiscal attendu :
 3 287 € (autres taxes), 9 534 € (coefficient correcteur) et 2 305 € (allocations compensatrices).
 Le montant total prévisionnel 2022 au titre de la fiscalité directe locale s'élève en conséquence à 175 678 €, qui seront inscrits au budget comme suit :
 173 373 € à l'article 73111
 2 305 € à l'article 74834.

Délibération 2022-04-05

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Vote, à l'unanimité les subventions aux associations suivantes :

art 65748 au budget	
CROIX ROUGE	50,00 €
ANCIENS ELEVES	300,00 €
ADDAH 33	100,00 €
CHASSE	500,00 €
AMICALE LAIQUE	700,00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	100,00 €
KID SANS FRONTIERE	300,00 €
GYMNASTIQUE	200,00 €
BAMBINS	300,00 €
AUTRES	450,00 €
TOTAL AU BUDGET	3 000,00 €

Délibération 2022-04-06

Vote du Budget 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Vote à l'unanimité, par chapitres, le budget primitif 2022, présenté par Monsieur le Maire, comme suit :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	982 877,42 €
Chapitres	
011 charges à caractère général	417 465.42 €
012 charges de personnel	317 770.00 €
65 autres charges de gestion courante	80 510.00 €
66 charges financières	4 000.00 €
67 charges exceptionnelles	1 000.00 €
68 dotations provisions	230.00 €
022 dépenses imprévues	20 000.00 €
023 virement à la section d'investissement	139 902.00 €
RECETTES	982 877,42 €
Chapitres	
013 atténuations de charges	10 000.00 €
70 produits des services et domaines	17 355.00 €
73 impôts et taxes	297 278.00 €
74 dotations participations	160 512.00 €
75 autres produits de gestion courante	58 000.00 €
002 excédent reporté	439 732 .42
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	392 856, 22 €
Chapitres	

21 immobilisations corporelles	170 321.00 €
23 immobilisations en cours	9 504.00 €
16 emprunts et dettes assimilées	46 000.00 €
020 dépenses imprévues	10 169.00 €
001 déficit reporté	156 862.22 €

RECETTES	392 856,22 €
Chapitres	
13 subventions	85 592.00 €
10 dotations	10 500.00 €
1068 affectation du résultat	156 862.22 €
021 virement du fonctionnement	139 902.00 €

Détail des investissements :

ART	OPERATIONS	DEPENSES	RAR	2022	TOTAL 2022
001	OP FI	DEFICIT REPORTE	0,00 €	156 862,22 €	156 862,22 €
20	OP FI	DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	10 169,00 €	10 169,00 €
1641	OP FI	EMPRUNTS	0,00 €	43 000,00 €	43 000,00 €
165	OP FI	REMBOURSEMENT CAUTION	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
2111	ONA	ACQUISITION TERRAIN MOREAU	0,00 €	6 896,00 €	6 896,00 €
21312	107-ECOLE	REHABILITATION ECOLE PLAFOND	0,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
21318	103-SALLE DES FETES	TRAVAUX SALLE DES FETES	0,00 €	30 222,00 €	30 222,00 €
2132	105-LOGEMENTS	TRAVAUX LOGEMENTS	0,00 €	9 500,00 €	9 500,00 €
2151	102-TRAVAUX VOIRIE	TRAVAUX VOIRIE	0,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
21578	OP NA	ILLUMINATION EXTERIEUR VILLAGE	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
2158	102-VOIRIE	MATERIEL DE VOIRIE	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
21534	102-VOIRIE	ECLAIRAGE PUBLIC	0,00 €	37 835,00 €	37 835,00 €
2181	107 - ECOLE	MATERIEL STORES	0,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
2183	OP NA	MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	0,00 €	868,00 €	868,00 €
2188	OP NA	TABLE PING PONG JEUX	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
2188	112-VOIRIE	SIGNALETIQUE DES RUES	0,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
2188	OP NA	MACHINE A LAYER LINGE ECOLE	0,00 €	500,00 €	500,00 €
2188	OP NA	ACQUISITION VEHICULE COMMUNAL	0,00 €	9 500,00 €	9 500,00 €
2188	115-RESTO SCOLAIRE	MATERIEL PLAN DE RELANCE	0,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
2313	113-CITY PARC	TRAVAUX CITY PARC	9 504,00 €	0,00 €	9 504,00 €
		TOTAL	9 504,00 €	383 352,22 €	392 856,22 €
ART	OPERATIONS	RECETTES	RAR	2022	TOTAL 2022
021	OP ORDRE	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT	0,00 €	139 902,00 €	139 902,00 €
10222	OP FI	FCTVA	0,00 €	10 500,00 €	10 500,00 €
1068	OP FI	AFFECTATION RESULTAT FONCT	0,00 €	156 862,22 €	156 862,22 €
1323	102-VOIRIE	FDAEC	0,00 €	15 500,00 €	15 500,00 €
1323	103-SALLE DES FETES	SUB CONSEIL DEPARTEMENTAL	0,00 €	8 537,00 €	8 537,00 €
1323	107-ECOLE	SUB CONSEIL DEPARTEMENTAL	0,00 €	14 500,00 €	14 500,00 €
13258	102-VOIRIE	SIE ECLAIRAGE PUBLIQUE	0,00 €	6 193,00 €	6 193,00 €

1341	113-CITY PARC	DETR accord 30980 €	26 459,00 €	0,00 €	26 459,00 €
1341	103-SALLE DES FETES	DETR	0,00 €	8 814,00 €	8 814,00 €
1381	115-RESTO SCOLAIRE	SUB MINISTERE AGRICULTURE	0,00 €	5 589,00 €	5 589,00 €
		TOTAL	26 459,00 €	366 397,22 €	392 856,22 €

Délibération 2022-04-07

Créances douteuses

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de constituer une provision de 15% sur créances douteuses de plus de deux ans.

Monsieur le Trésorier nous indique un reste à recouvrer de plus de deux ans de 1.489,89 €, soit la nécessité d'une provision de 223,48 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Vote à l'unanimité, l'ouverture de crédits à l'article 6817 en dépense de fonctionnement pour un montant de 223,48 €.

Délibération 2022-04-08

Investissements en matériels

Monsieur le Maire fait part de la nécessité d'acquisition d'un lave-linge pour l'école, et d'une table de ping-pong et balançoire pour l'aire de jeux, prévus au budget.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les devis présentés :

- Lave-linge pour l'école par BUT pour un montant de 500 €
- Table Ping Pong et balançoire par ALTRAD pour un montant de 3000 €.

Ces montants sont inscrits en investissement à l'article 2188.

Délibération 2022-04-09

Travaux éclairage public

Monsieur le Maire fait part de devis reçus du SDEEG pour travaux d'éclairage public, au city parc, au terrain de pétanque, lieu-dit Peyrot, et renouvellement de foyers vétustes pour montant total de 9 613.00 €, subventionnés par le SDEEG.

Une subvention pourra également être attribuée par le Syndicat Intercommunal d'Electrification pour un montant de 6.193 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le projet présenté et autorise Monsieur le Maire à signer les devis du SDEEG correspondants ainsi que les demandes de subventions auprès du SDEEG et du SIE.

Ces montants sont inscrits en investissement à l'article 21534 en dépenses et à l'article 13258 en recette.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures